

PROCES VERBAL

de la réunion du Comité Syndical du 17 juillet 2025

Date de la convocation : 07/07/25

Le 17 juillet 2025 à 18 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Michel AUGEM.

Présents votants : AUGEM Jean-Michel, BONOT Michel, BRUNET André, BUET Jean-Paul, DEMONNAZ Jacky, GAY Daniel, MARTINET Frédéric, MELLAN Lionel, PASCAL Thierry, POLLET Bernard, THIAFFEY Jean-François.

Pouvoirs : néant

Présents non votants : néant

Absents excusés : Patrick GADROY LEGENVRE

soit 11 délégués votants.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2025

Chaque délégué a été destinataire du procès-verbal par mail le 07/07/25.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est validé à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

M. Lionel MELLAN se porte volontaire pour cette réunion.

3. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

4. SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION en EAU POTABLE (SIAEP)

Le président expose le déroulé de la consultation qui a été lancée pour choisir le bureau d'étude qui réalisera le SDAE. Il présente l'analyse des offres suite à la première réunion des commissions Finances et Travaux pour l'ouverture des plis le 04/06/25, et le résultat de la négociation avec les 3 entreprises qui avaient été retenues. Les membres des commissions Finances et Travaux se sont de nouveau réunis le 24/06/25, et l'entreprise HIS&O obtient la meilleure note à l'issue de l'analyse des offres.

Suite à l'exposé du président, le comité syndical valide à l'unanimité la proposition de l'entreprise HIS&O et autorise le président à leur notifier le marché pour un montant de 141 414 € TTC.

Le président remercie les délégués qui se sont portés volontaires pour faire partie du comité de pilotage, qui sera amené à se réunir régulièrement au cours de l'élaboration du SDAE.

5. SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION en EAU POTABLE (SIAEP)

5.1 Mise en service du réseau – secteur CHAIX-DURNIERES-CHANTEMERLE :

Le poste de relevage du Chaix pourra être mis en service dans les prochaines semaines, après la mise en service du matériel par AQUALIANS et la suppression du by-pass par TP MANNO.

Le président propose de retenir la date du 01/09/25 pour la mise en service officielle des secteurs qui seront connectés à la STEP, et rappelle que cette date sert de point de départ :

- à la facturation de la redevance d'assainissement,
- au délai de deux ans pour se mettre aux normes en partie privée et se raccorder au réseau collectif.

Le comité syndical valide à l'unanimité la date du 01/09/25 pour la mise en service officielle de ce secteur.

Les abonnés concernés seront prévenus individuellement comme pour les précédents secteurs.

Côté facturation, pour 2025, seule la consommation entre le 01/09 et la date de relevé en fin d'année, sera soumise à la redevance d'assainissement (le relevé au 01/09/25 sera connu grâce à la télérelève).

5.2 – Poursuite des travaux :

Fin des travaux (secteur 7 – Prévôté) : pas de date de reprise à ce jour (VERDIS attend l'autorisation des propriétaires des parcelles concernées).

Les enrobés de la Route de Chantemerle ne sont pas terminés, car la commune de Val d'Arc attend le devis de NGE pour la totalité de la largeur de la route (le syndicat ne prenant en charge que ce qui était prévu au marché).

6. Décision modificative n°2 du Budget 2025

Le comité syndical valide à l'unanimité la décision modificative n°2, de type mouvements de crédits.

L'article 648/chapitre 11 sera diminué de 1 500 €, et l'article 673/chapitre 67 sera augmenté d'autant.

Ce mouvement de crédits permettra de régulariser une facture de redevance émise sur le budget 2024.

7. Création d'emplois pour avancement de grade

Le président propose la création de deux emplois :

- adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- agent de maîtrise principal.

Deux agents pourront être nommés sur ces postes par avancement de grade.

Le comité syndical valide à l'unanimité la création de ces deux emplois.

8. Informations diverses

8.1 BONVILLARET – Chemin des Vignes :

Les travaux ont débuté par la partie sur RD, et devraient se dérouler jusque fin août.

L'entreprise travaillera ensuite sur le chemin ; les propriétaires concernés par le passage de la canalisation sur leurs parcelles ont donné leur accord.

8.2 MONTGILBERT – Frisons/Cathelins :

Pour rappel, ces travaux ont été prévus au budget 2025. Un devis sera demandé à plusieurs entreprises. L'urgence est de remplacer la canalisation sur le hameau des Cathelins (problème récurrent de turbidité chez un abonné). Il serait souhaitable que les travaux soient réalisés avant la fin de l'année.

Les travaux sur le hameau des Frisons feront l'objet d'une autre consultation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h45.

signatures

M. Jean Michel AUGEM
Président,

Handwritten signature of M. Jean Michel AUGEM in black ink.

M. Lionel MELLAN
Secrétaire de séance,

Handwritten signature of M. Lionel MELLAN in black ink.

SIAEP PORTE DE MAURIENNE
Date de Séance : 17 juillet 2025

